

LE DOMAINE DE LA POINTE DE TAILLON

A la suite de circonstances imprévues, M. Paul Augustin-Normand, propriétaire du domaine de la Pointe de Taillon, se trouvant retenu dorénavant en France par la gestion d'intérêts industriels importants, a résolu de ne point conserver une exploitation dont il ne lui est plus loisible de s'occuper personnellement. Les personnes désireuses de se renseigner sur ce domaine en trouveront ici une description succincte.

LE LAC ST. JEAN : — Quand, en 1905, M. P.-A. Normand se fût rendu en Canada dans l'intention d'y fonder une exploitation agricole, il porta ses préférences sur la région du Lac St. Jean. Ce nom désigne, comme on le sait, le grand district de colonisation qui, comprenant environ vingt millions d'acres de terres propres à la culture, constitue, au delà du massif des Laurentides, vers le nord et vers l'ouest, une véritable province. Cette région est remarquable entre toutes par la fertilité de son sol, ses richesses forestières et minières, l'importance exceptionnelle de ses pouvoirs hydrauliques. Les fourrures et la pêche y sont abondantes. Le climat y est d'une salubrité des plus rares. Le chemin de fer, par trains quotidiens et directs, toute l'année, la relie à Montréal et à Québec d'une part, à Chicoutimi et à l'Atlantique d'autre part. Le large et si profond fjord Saguenay, par lequel les eaux du Lac St-Jean se déversent dans l'estuaire du St-Laurent, est destiné à être la voie d'écoulement du trafic agricole, forestier et minier de toute la zone du Canada située sous la latitude de la Baie James. Le Lac St. Jean est appelé, par sa situation géographique et ses richesses naturelles, à un avenir prépondérant, son développement industriel devant être favorisé par les ressources créées par son développement agricole, et devant, en retour, favoriser celui-ci en offrant pour ses produits un marché immédiat.

Le lac est d'une superficie de 700 milles carrés; il se trouve à environ cent cinquante milles au nord de la ville de Québec; sa latitude, comprise entre les quarante-huitième et quarante-neuvième degrés, est approximativement